

# Yannis, autiste, risque la déscolarisation faute de place en IME

Atteint de troubles autistiques, Yannis, un jeune garçon de Guînes, pourrait être déscolarisé à la fin d'année car il n'y a pas de places en IME à Calais. Sa mère a lancé une pétition en ligne qui a recueilli plus de 18 500 signatures.



Yannis et sa mère pendant les devoirs.

PAR MARIE JOUSSEAUME  
calais@lavoixdunord.fr

**GUÎNES.** Une place en institut médico-éducatif pour leur fils, Yannis, 7 ans. C'est ce que demandent Anissa Bauduin et son mari Stéphane, de Guînes. Le garçon est atteint de troubles autistiques, il est reconnu comme étant handicapé à 80 %.

## Dix places de plus pour les enfants en 2023

Sur Calais, on compte deux IME. Eolia (établissement public départemental pour l'accueil du handicap et l'accompagnement vers l'autonomie) et le Lutin des Bleuets, géré par l'Afapei, association de parents et amis de personnes en situation de handicap mental du Calaisis.

### PAS ASSEZ DE PLACES

Aux Bleuets, il y a 85 places. « L'IME est saturé en termes de capacité, il y a une liste d'attente de

Il en est à sa deuxième année en surmairtenant à l'école maternelle, en grande section. 1,32 m, plus de quarante kilos...

### TROIS À QUATRE ANS DE DÉLAI

L'écart se creuse avec ses camarades. « On a reçu la notification de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), fin septembre. » Son placement en IME est possible, mais comme les parents le découvrent, il n'y

a pas de place.

« Avec mon mari, nous avons visité l'IME des Bleuets, à Calais, le 3 décembre. On a vu les classes, la cantine, le bus pour le transport, etc. C'était super ! On pensait signer l'admission après la visite... Et on nous a annoncé qu'il y avait un délai de trois à quatre ans d'attente pour avoir une place. En partant, je me suis sentie vide, j'avais envie de pleurer. Mais pleurer, ça n'a jamais

fait remonter la pente. J'ai lancé la pétition en écrivant ce que j'avais sur le cœur », relate Anissa Bauduin. Elle compte désormais plus de 18 500 signatures en ligne.

Leur histoire a suscité l'émotion. Chez Change.org, la pétition a été relayée. « Les gens de la plateforme ont été touchés par notre histoire. Je ne pensais pas que ça irait aussi loin, qu'il y aurait autant de signatures »,

s'étonne la jeune femme de 26 ans, qui espère interpeller le chef de l'État. Dans les commentaires, le soutien afflue, avec le témoignage de familles qui ont connu la même situation.

### « L'ÉCOLE, CE N'EST PAS UNE CHANCE, C'EST UN DROIT »

Car s'il n'y a pas de place en IME pour lui en septembre, Yannis sera déscolarisé. Aujourd'hui, il va à l'école deux heures le matin, avec une accompagnante d'élèves en situation de handicap (AESH). « Heureusement qu'il y a un réel soutien de l'école », confie-t-elle. Son petit frère de deux ans, Ilyes, y va aussi. Le reste du temps, Yannis, lui, est à la maison.

Anissa a démissionné de son travail d'agent ferroviaire, à la fin de l'été, pour pouvoir s'occuper de lui. « Avant, on s'arrangeait avec la famille, mais au bout d'un moment ce n'est plus possible. »

« C'est notre rôle de l'élever, oui. Mais l'école, ce n'est pas une chance, c'est un droit. »

Pour faire classe, les parents ont acheté des cahiers d'apprentissage d'écriture et de calcul. Anissa se met dans la peau de la maîtresse, tant bien que mal. « Il s'améliore », sourit-elle. « C'est notre rôle de l'élever, oui. Mais l'école, ce n'est pas une chance, c'est un droit. Je me bats pour mon fils et pour tous les enfants dans la même situation. » ■

cinquante enfants », constate Marie Meurisse-Trouille, directrice projets recherche de l'association. La plupart des établissements du Calaisis sont dans la même situation. D'où le délai d'attente, de plusieurs années. « Ce n'est pas que les établissements ne veulent pas accueillir, c'est qu'ils n'en ont pas les moyens. On travaille beaucoup avec l'agence régionale de santé des Hauts-de-France, qui accorde les financements. » La saturation s'explique en partie

par le fait que « beaucoup de jeunes adultes, après vingt ans, restent dans l'établissement. Ils auraient beaucoup à perdre du bénéfice de leur parcours. »

Pour ces jeunes, une nouvelle structure va être créée à Coquelles, en 2023. Elle comprendra un foyer d'accueil médicalisé (Fam) et une maison d'accueil spécialisée (Mas), qui va permettre de libérer une dizaine de places pour les plus jeunes aux Bleuets. ■

